

ASSOCIATION EBULLISCIENCE**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2022**

12 Chemin des Onchères

69120 VAULX EN VELIN

Ce rapport contient 24 pages

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban - 69006 Lyon - Tél : 04 72 75 49 00 - E-mail : eurex.lyon@eurex.fr
www.eurex.fr

ASSOCIATION EBULLISCIENCE

12 Chemin des Onchères

69120 VAULX EN VELIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'assemblée générale de l'association EBULLISCIENCE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EBULLISCIENCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT MORAL ET FINANCIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 13 juin 2023

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line that extends to the right and then curves back up to the right.

Bruno MICHEL

Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	124 694	79 674	45 020	40 697
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	151 608	143 837	7 771	8 531
	Autres immobilisations corporelles	122 290	107 809	14 480	9 522
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 312		2 312	2 312	
TOTAL (II)	400 904	331 321	69 583	61 063	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	92 040	10 000	82 040	74 901
	Autres créances	176 856		176 856	111 442
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	7 543		7 543	32 890	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 402		1 402	1 760
	TOTAL (III)	277 841	10 000	267 841	220 993
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	678 746	341 321	337 425	282 056	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 312

2 312

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	11 097	2 272
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	17 005	8 825
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		28 102	11 097
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	6 170	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		6 170	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	104 105	114 277
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 584	45 918
	Dettes fiscales et sociales	159 264	102 567
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 200	8 198	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		303 153	270 960
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		337 425	282 056
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		17 005,13	8 824,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		241 999	270 960
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		17 235	8 294
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	510 684		510 684	328 874
	Montant net du chiffre d'affaires	510 684		510 684	328 874
	Production stockée				
	Production immobilisée			16 410	10 136
	Subventions d'exploitation			468 828	410 037
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			51 115	88 910
Autres produits			553	2 607	
Total des produits d'exploitation (1)				1 047 589	840 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			242 686	211 622
	Impôts, taxes et versements assimilés			28 009	16 744
	Salaires et traitements			604 752	540 660
	Charges sociales du personnel			127 357	32 542
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			18 773	29 370
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			10 000		
Dotations aux provisions					
Autres charges			2 313	3 551	
Total des charges d'exploitation (2)				1 033 890	834 489
RESULTAT D'EXPLOITATION				13 699	6 075

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 699	6 075
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	221	184
Total des produits financiers		221	184
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 409	1 125
Total des charges financières		1 409	1 125
RESULTAT FINANCIER		(1 188)	(941)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		12 511	5 135
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	12 956 8 963	250 28 693
Total des produits exceptionnels		21 919	28 943
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 286 3 969 6 170	25 253
Total des charges exceptionnelles		17 425	25 253
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 494	3 690
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 069 729	869 691
TOTAL DES CHARGES		1 052 724	860 867
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 005	8 825

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2022

----- Annexes -----

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **337 425** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 069 729** euros
 - un total charges de **1 052 724** euros

 - dégage un résultat de **17 005** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASSOCIATION EBULLISCIENCE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **337 425 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 069 729 euros** et un total **charges** de **1 052 724 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **17 005 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice clos au 31 décembre 2022 qui a donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2022, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2022 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er avril 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Effet du conflit russo-ukrainien

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidents significatifs pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

Au 31 décembre 2022, l'association n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine. Toutefois, les activités de l'association pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	108 284		16 410			124 694
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 284		16 410			124 694
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	149 754		1 855			151 608
Instal., agencement, aménagement divers	55 902					55 902
Matériel de transport	4 121					4 121
Matériel de bureau, informatique et mobilier	53 238		9 028			62 267
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	263 015		10 883			273 898
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 312					2 312
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 312					2 312
TOTAL	373 611		27 293			400 904

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	67 587	12 087		79 674
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 587	12 087		79 674
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	141 222	2 615		143 837
Autres Instal., agencement, aménagement divers	52 164	756		52 920
Matériel de transport	3 901	68		3 969
Matériel de bureau, mobilier	47 674	3 246		50 921
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	244 961	6 686		251 647
TOTAL	312 548	18 773		331 321

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités		6 170		6 170
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		6 170		6 170
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		10 000		10 000
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		10 000		10 000
TOTAL GENERAL			16 170		16 170
Dont dotations et reprises	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div>		10 000		
			6 170		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 312	2 312	
	Clients douteux ou litigieux	10 000	10 000	
	Autres créances clients	82 040	82 040	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 240	1 240	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	175 615	175 615	
	Charges constatées d'avances	1 402	1 402	
TOTAL DES CREANCES		272 610	272 610	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	17 235	17 235	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	86 870	25 716	61 154
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 584	33 584	
	Personnel et comptes rattachés	27 160	27 160	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 621	109 621	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 484	22 484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes	6 200	6 200	
	Dette représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		303 153	241 999	61 154
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 628		
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	2 272	8 825			11 097
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	8 825	(8 825)		17 005	17 005
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	11 097			17 005	28 102

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 11 097

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 11 097

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 17 005

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		169 507
Autres créances clients <i>Clients - factures a etablir</i>	3 998	3 998
Autres créances <i>Produits · recevoir</i>	165 510	165 510

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		55 148
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 420
<i>Factures non parvenues</i>	26 420	
Dettes fiscales et sociales		27 558
<i>Dettes provisionnes pour cong</i>	21 390	
<i>Charges sociales sur congés</i>	4 484	
<i>Charges à payer</i>	1 684	
Autres dettes		1 170
<i>Clients - avoirs à établir</i>	1 170	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 402	1 402
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 402

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

ASSOCIATION EBULLISCIENCE**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

12 Chemin des Onchères
69120 VAULX EN VELIN

Ce rapport contient 3 pages

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy
TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban - 69006 Lyon - Tél : 04 72 75 49 00 - E-mail : eurex.lyon@eurex.fr
www.eurex.fr

ASSOCIATION EBULLISCIENCE

12 Chemin des Onchères

69120 VAULX EN VELIN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'assemblée générales de l'association EBULLISCIENCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions passées directement ou par personne interposée entre votre association et l'un de vos administrateurs.

Avec la communes de Vaulx en Velin

La ville de Vaulx en Velin a mis à disposition des locaux d'exploitation sur l'exercice 2022 évalués à 48 090,96€

Avec la ville de Lyon

La ville de Lyon a mis à disposition des locaux d'exploitation sur l'exercice 2022 évalués à 19 400€.

Fait à LYON, le 13 JUIN 2023

EUREX AUDIT RHONE-ALPES



Le Commissaire aux Comptes,

Bruno MICHEL